



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada



Lieu historique national du Canada  
des Barrages-de-Pêche-  
Mnjikaning

Énoncé de gestion  
2025





2025

Lieu historique national du Canada  
des Barrages-de-Pêche-  
Mnjikaning

Énoncé de gestion

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par  
le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2025

ÉNONCÉ DE GESTION DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES BARRAGES-DE-PÊCHE-MNJIKANING, 2025.

Papier : ISBN 978-0-660-45114-5  
R64-599/2025F

PDF : ISBN 978-0-660-45113-8  
R64-599/2025F-PDF

*This document is also available in English.*

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'énoncé de gestion ou des questions connexes  
**LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES BARRAGES-DE-PÊCHE-MNJIKANING:**

Parcs Canada  
C.P. 567, 2155, promenade Ashburnham  
Peterborough Ontario K9J 6Z6

Tél. : 705-750-4900  
Courriel : [trentsevern@pc.gc.ca](mailto:trentsevern@pc.gc.ca)  
[www.parcs.canada.ca/lhn-nhs/on/mnjikaning](http://www.parcs.canada.ca/lhn-nhs/on/mnjikaning)

*Sources des images de la page couverture*  
*En haut, de gauche à droite : Parcs Canada*  
*En bas : Parcs Canada*

## Approbation

*Approuvé par :*



---

David Britton  
*Directeur*  
*Voies navigables en Ontario*



Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux d'aires naturelles et historiques protégées au monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. Le présent énoncé de gestion décrit l'approche de gestion de Parcs Canada ainsi que les objectifs à atteindre pour le lieu historique national du Canada des Barrages-de-Pêche-Mnjikaning.

Le lieu historique national des Barrages-de-Pêche-Mnjikaning est situé sur des portions inférieures du défilé entre les lacs Simcoe et Couchiching (<https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/on/mnjikaning>). Il comprend le canal navigable balisé, l'ancien canal qui coule vers le nord-est et le marais entourant ces canaux. La constriction du défilé rend possible la prise de poissons qui se déplacent entre les lacs et la faible profondeur des canaux permet d'y enfoncer des pieux en fascines.

De nos jours, le canal se divise en deux : le canal d'origine s'incurve vers le nord-est et le canal navigable file plein nord. Le canal navigable a été dragué en 1856-1857, et le canal d'origine a aussi été dragué au sud de la jonction. Une île linéaire a été créée le long de la rive est du canal navigable. Une levée empierrée accueillant le lit d'une ancienne voie ferrée du chemin de fer Canadien Pacifique longe la portion nord du défilé. Des marécages occupent l'espace entre les canaux, de même que l'est de l'ancien canal. Un troisième canal semble avoir existé autrefois, s'incurvant vers l'ouest à partir du canal navigable et a été en grande partie comblé au fil du développement moderne.

Pour les raisons suivantes, les barrages de pêche Mnjikaning sont désignés lieu historique national du Canada en 1982 :

- l'endroit possède les barrages de pêche en bois les plus gros et les mieux conservés dont on connait l'existence dans l'est de l'Amérique du Nord, ces barrages ayant servi depuis environ 3300 av. J.-C. jusqu'à un passé récent;
- les Hurons-Wendats se sont occupés et servis de l'endroit au cours des siècles qui ont immédiatement précédé l'an 1650 de notre ère, et, de nos jours, ce sont les peuples huron-wendat et anishinaabeg qui sont les gardiens et protecteurs des lieux;
- pour ces deux peuples, les barrages de pêche sont un lieu sacré qui représente un lien spirituel ancien et ininterrompu entre le Créateur et chacun des êtres vivants. Les esprits des créatures humaines, de l'eau, des animaux, des oiseaux et des poissons sont tous réunis à Mnjikaning en témoignage de respect et de reconnaissance.

Les plus anciens pieux de bois sont enfoncés dans le canal est, et la datation au carbone a permis de déterminer que les échantillons analysés remontaient à plus de 5000 ans, une période que les archéologues désignent comme l'Archaique supérieur. On sait peu de choses de la région au cours de cette période et des affiliations culturelles des plus anciens occupants ayant utilisé les fascines. Néanmoins, une autre série de douze datations au radiocarbone pointe vers l'époque où les Hurons-Wendats et leurs proches ancêtres peuplaient la région environnante du défilé.

### **Approche de gestion**

À l'extrémité nord de la voie navigable, le lieu historique national des Barrages-de-Pêche-Mnjikaning témoigne de la présence des Autochtones qui pêchent dans ces eaux depuis 5 000 ans. Cependant, le site subaquatique est exposé et vulnérable aux perturbations extérieures comme la navigation de plaisance et les projets d'aménagement à proximité. En outre, la sensibilisation à l'importance de ce lieu sacré et les possibilités d'apprentissage à cet égard sont limitées. À l'heure actuelle, de nombreux pieux provenant des barrages de pêche sont entreposés dans les installations de la collection de Parcs Canada à Ottawa, tandis que d'autres ont été prêtés au musée d'art et d'histoire d'Orillia, au Mnjikaning Fish Fence Circle et à la Première Nation des Chippewas de Rama. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour comprendre l'état des barrages et pour éclairer la prise de décision quant à la conservation, aux possibilités d'interprétation et à la surveillance continue.

Le Mnjikaning Fish Fence Circle (le Cercle) a été mis sur pied lorsque Parcs Canada a proposé de retirer les pieux. De nombreuses personnes, dont des membres de la Première Nation des Chippewas de Rama,

s'inquiétaient de la perturbation de ces anciens artefacts autochtones. Grâce à des discussions ouvertes et respectueuses, et par le recours à des méthodes autochtones d'exploration des idées, le Cercle est devenu l'entité officielle agissant comme gardien des barrages de pêche Mnjikaning.

En 1993, le Mnjikaning Fish Fence Circle a supervisé l'enlèvement, par des archéologues subaquatiques qualifiés, d'un petit nombre de pieux du passage Atherley qui étaient menacés par l'érosion, la circulation maritime et les pressions exercées par la pêche.

Le Cercle réunit des représentants et représentantes de la Première Nation des Chippewas de Rama, d'administrations municipales et d'associations historiques locales ainsi que des habitants et habitantes de la région. Depuis 2018, Parcs Canada consulte le Mnjikaning Fish Fence Circle pour la rédaction du texte destiné à une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC). La plaque expliquera, en anglais, en français et en ojibway, l'histoire et l'importance du site, avec les conseils de la Première Nation des Chippewas de Rama.

En parallèle, le projet de passerelle enjambant le passage Atherley, entrepris par la Ville d'Orillia en partenariat avec le canton de Ramara et la Première Nation des Chippewas de Rama, propose un sentier récréatif traversant le passage Atherley et visant à combler une lacune fonctionnelle dans le réseau du Sentier transcanadien. Le concept préliminaire comprend un pont multifonctionnel, un centre d'interprétation intégré à la culée du pont ainsi qu'une plateforme au bord de l'eau pour la tenue de cérémonies sacrées. Parcs Canada contribuera à ce projet en travaillant avec les parties concernées pour aider à la conservation et à l'interprétation des ressources du patrimoine culturel et naturel du lieu.

### **Objectifs de gestion**

Objectif : Une collaboration renouvelée et renforcée entre Parcs Canada, le Mnjikaning Fish Fence Circle et la ville d'Orillia en vue de mieux comprendre l'état des barrages de pêche et de contribuer à la conservation et à la surveillance continue des lieux.

Objectif : Une collaboration renouvelée et renforcée entre Parcs Canada, le Mnjikaning Fish Fence Circle et la ville d'Orillia dans les domaines de l'interprétation et de la promotion en vue de garantir que les barrages de pêche Mnjikaningjikaning sont un point d'intérêt protégé et valorisé sur la voie navigable Trent-Severn.

Objectif : Parcs Canada collabore avec le Mnjikaning Fish Fence Circle pour installer une plaque de la CLMHC près du passage Atherley.